

Institut Supérieur des Pêches Maritimes

AVIS D'APPEL À CANDIDATURE EN 3^{ème} ANNÉE CYCLE LICENCE ANNEE ACADEMIQUE 2026/2027

L'Institut Supérieur des Pêches Maritimes (ISPM) lance l'appel à candidature pour la 3^{ème} année du cycle Licence, au titre de l'année académique 2026/2027.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à la Direction des Etudes, au siège de l'Institut Supérieur des Pêches Maritimes, sis à **Aghezdis, route d'Anza- Agadir** au plus tard le 17 septembre 2026 à 12h00.

Les filières concernées sont les suivantes :

- Filière Pêche ;
- Filière Mécanique Marine ;
- Filière Traitement et Valorisation des Produits de la Pêche ;
- Filière Aquaculture Marine.

Conditions de candidature

- Diplôme **DEUP** de l'Institut Supérieur des Pêches Maritimes ou tout diplôme (Bac+2) reconnu équivalent ;
- Diplôme (Bac+2) de l'Institut Spécialisé de Technologie des Pêches Maritimes (ISTPM) ou tout diplôme reconnu équivalent ;
- Diplôme (Bac+3) de l'Institut Spécialisé de Technologie des Pêches Maritimes ;
- Diplôme (Bac+4) de l'Institut Supérieur des Pêches Maritimes.

Les pièces à fournir pour le dossier de candidature

- Demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur de l'ISPM ;
- Copie légalisée des diplômes ;
- Copie légalisée du baccalauréat ;
- Copie des relevés de notes des formations diplômantes ;
- 04 photos d'identité ;
- Copie du C.I.N ;
- Toutes pièces justificatives de l'expérience professionnelle des candidats.

N.B.

- La sélection se fera sur la base des dossiers.
- Les listes des candidats sélectionnés seront affichées le 18 septembre 2026
- Les candidats sélectionnés sont appelés à passer des entretiens oraux le 25 septembre 2026.
- Le régime des études est **externe**.